

**Réunion du CA RÉPAQ-Parents
tenue le 15 mai 2017 à Montréal
Résolution du Conseil d'administration**

Attendu que :

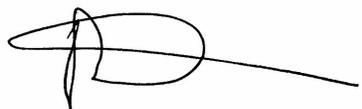
1. la mission du Réseau des Parents du Répaq vise à promouvoir et défendre auprès de la communauté éducative, des gouvernements et du grand public :
 - Le rôle fondamental des parents au sein de nos écoles
 - Les fondements et les valeurs des écoles alternatives membres du RÉPAQ;
2. le Réseau des Parents du RÉPAQ vise à assurer la pérennité et le développement des écoles publiques alternatives au Québec;
3. la vision globale du développement des élèves, l'enseignement par des groupes d'âges multiples, l'adhésion des familles aux valeurs de l'école alternatives et la place du parent en tant que co-éducateur et co-gestionnaire constituent des conditions fondamentales de développement des écoles publiques alternatives du Québec;
4. le projet éducatif adopté par le C.É et l'assemblée générale d'une école publique où siègent des parents tel que reconnu par la L.I.P. définit les valeurs et les pédagogies d'une école publique;
5. que le projet éducatif de l'école Rose-des-Vents se voie menacé par le refus du syndicat des enseignants (L'Alliance des professeures et des professeurs de Montréal, FAE) de donner suite à une entente bipartite reconnaissant la viabilité des groupes d'âges multiples ainsi que le rôle fondamental des parents. Cela, malgré l'appui de la Commission scolaire de Montréal.

Il est proposé que :

Le RÉPAQ-Parents appuie et soutienne la communauté éducative de l'école Rose-des-Vents dans toutes ses démarches pour faire reconnaître l'intégralité de son projet éducatif.

Proposé par Geneviève Lavallée, présidente et appuyé par Ivan Bendwell, trésorier.

Adopté à l'unanimité.



Copie certifiée conforme le 15 mai 2017

Alain Deslauriers
secrétaire